

Montréal, le 6 mai 2019

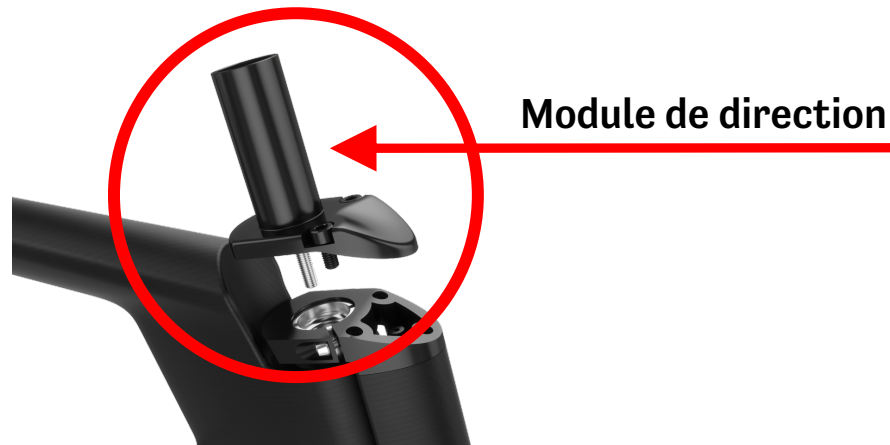
AVIS DE SÉCURITÉ IMPORTANT

Module de direction de l'Electron Pro 2016-2019



Objet

Cet avis de sécurité ne s'applique qu'au **module de direction** fourni à l'origine avec l'**Electron Pro** de **Argon 18** et utilisé lorsque le vélo est assemblé avec un guidon standard de piste.



Problème de sécurité

Dans des conditions de montage et/ou de pilotage extrêmes, une fissure peut se développer à la base du **module de direction** et entraîner une défaillance de la pièce. **Par conséquent, aucun Electron Pro assemblé avec le module de direction fourni d'origine pour guidon standard de piste ne devrait être utilisé jusqu'à ce que ce module soit remplacé par Argon 18.** Cet avis n'affecte pas les vélos Electron Pro assemblés avec le guidon de poursuite.

Procédure de remplacement

Pour remédier à ce problème, Argon 18 remplacera gratuitement tous les modules de direction concernés par une nouvelle pièce plus robuste. Ce nouveau module de direction devrait être disponible pour expédition entre le 24 et le 31 mai prochain.

La pièce de remplacement sera expédiée rapidement par courrier express :

- À tous les détaillants Argon 18 en Amérique du Nord ayant vendu l'Electron Pro.
- Aux distributeurs internationaux de Argon 18 qui achemineront ensuite les pièces aux détaillants ayant vendu l'Electron Pro.

Tous les modules de direction d'origine devront être remplacés par la nouvelle pièce. L'installation de cette nouvelle pièce doit être effectuée conformément aux instructions fournies dans les guides d'assemblage du cadre Electron Pro. Une fois remplacée, la pièce d'origine doit être jetée (envoyée au recyclage).

Pour de plus amples renseignements ou pour toute question concernant le présent avis de sécurité, veuillez communiquer avec :

- Votre détaillant (si en Amérique du Nord)
- Votre détaillant ou le distributeur international de Argon 18 concerné (si à l'extérieur de l'Amérique du Nord)

Merci de votre soutien.

Département du service technique
Argon 18